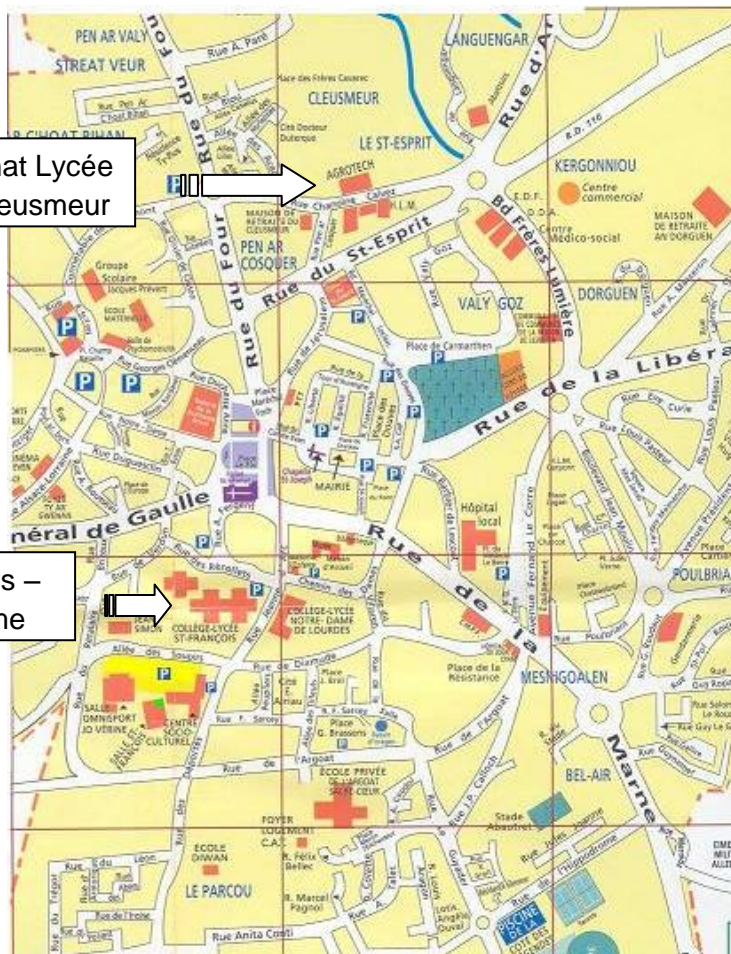


Situation géographique : l'établissement est proche du centre ville -
Arrêt bus scolaire à l'entrée de l'établissement



Internat Lycée
du Cleusmeur

St François –
Notre Dame



Distance 10 minutes à pied



INTERNAT

du Lycée Le Cleusmeur



Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole Privé
Le Cleusmeur - 29260 Lesneven
Tél. 02 98 21 23 24 - Fax 02 98 21 23 33 • www.cleusmeur.fr - E-mail: lesneven@cneap.fr

Lycée labellisé
QUALYCÉE



Pourquoi l'internat ?

- favoriser la réussite scolaire par un rythme régulier
- moins de fatigue liée aux transports
- bénéficier d'heures d'études
- développer la responsabilité, l'autonomie
- ouverture vers le sport, la culture (théâtre, cinéma...).

Pour qui ?

- Pour des élèves inscrits au Lycée Le Cleusmeur et au collège – lycée Saint François – Notre Dame (de la 6ème au BTS).

Quels moyens ?

- Des chambres individuelles et/ou doubles (lit, armoire, bureau, lavabo, wifi)
- Différentes salles de travail
 - Salles d'études surveillées.
 - Des salles pour le travail en groupe ou pour mener des projets
- Une salle informatique connectée à Internet et à l'Espace numérique de travail pour :
 - travailler sur des projets de groupe
 - effectuer son travail personnel : recherche, préparation de dossiers, d'exposés, etc...
- Une salle de projection de films (34 places)
- Des équipements sportifs
 - salle de sport en sous-sol (tennis de table, tapis acrogym, musculation...)
 - plateau sportif (handball, basket...)



- Restauration : Repas préparés au sein du lycée par la société Convivio (petit-déjeuner, déjeuner, goûter, dîner)



Une journée à l'internat :

- Lever : 7h15
- Petit déjeuner : 7h30 à 7h50
- Fermeture de l'internat : 8h10
- Cours : 8h25 à 12h20
- Déjeuner : 12h20 à 13h20
- Cours : 13h20 à 16h20
- Goûter/Détente : 16h25 à 17h25
- Etude surveillée : 17h25 à 18h45
- Dîner : 19h00 puis détente ou toilette
- Etude /Animation : 20h30 à 21h45

(Déplacements interdits et silence exigé à partir de 22h00)

Une équipe composée d'une responsable d'internat, de personnels d'éducation et d'enseignants (pour le soutien aux élèves et le sport).

